

COMMUNE DE GOUGENHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 1^{er} décembre 2023 à 20h30
Sous la présidence de M. Laurent KRIEGER, Maire
Date de convocation : 27/11/2023

Conseillers élus : 15 Conseillers en fonction : 13 Quorum : 7
Conseillers présents : 10 Conseillers représentés : 2

Étaient présents : Laurent KRIEGER (maire), Denis STAHL (1er adjoint), Matthieu STOLL (2ème adjoint), Frédéric MOSTER (3ème adjoint), Ludovic CRIQUI, Nathalie WROBEL, Christiane FISCHER, Christian HUFFLING, Alphonse MULLER, Florence BISCH

Étaient absents :

Anne-Catherine RUCK qui a donné procuration à Frédéric MOSTER
Pascal SCHMITT qui a donné procuration à Mathieu STOLL
Laurent BESCOND

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 octobre 2023
2. Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du CDG67
3. Participation financière pour la complémentaire santé des employés
4. Participation financière pour la prévoyance des employés
5. Rénovation énergétique du complexe école/salle des fêtes : demande de subvention
Fonds vert
6. Aménagement du sentier du Dorfgraben : demande de subvention
7. Points divers

Mme Nathalie WROBEL est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

1. Le procès-verbal de la séance du 13 octobre 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. Contrat d'assurance des risques statutaires du CDG67

Les conseillers examinent la proposition de Relyens négociée par le CDG67 pour l'assurance des risques statutaires. L'actuel contrat CIGAC présentant de meilleures conditions, il est convenu de le reconduire.

3. Participation financière pour la complémentaire santé des employés

Monsieur Frédéric MOSTER propose d'indexer la participation communale pour la complémentaire santé des employés sur le plafond mensuel de la sécurité sociale, soit 10 %. Les conseillers valident ce choix qui sera soumis au comité technique du CDG67.

4. Participation financière pour la prévoyance des employés

Monsieur Frédéric MOSTER propose d'indexer la participation communale pour la prévoyance des employés sur le plafond mensuel de la sécurité sociale, soit 8 %. Les conseillers valident ce choix qui sera soumis au comité technique du CDG67.

5. DCM 2023 - 67163 – 54

Projet de rénovation énergétique du complexe école/salles des fêtes – Plan de financement

Vote : unanimité

Le maire rappelle aux conseillers qu'à la suite du diagnostic énergétique des bâtiments communaux réalisé en 2021, il souhaite engager les travaux préconisés dans cette étude en choisissant la solution qui permet la meilleure rénovation en termes d'isolation, consommation énergétique, technologie de chauffage, etc...

Le projet de rénovation énergétique du complexe école/salle des fêtes ainsi que le plan de financement suivant sont soumis au conseil municipal :

DEPENSES	Montant HT	%	RESSOURCES	Montant HT	%
TRAVAUX					
Isolation de la toiture	63 971,00 €	16,4 %	– ÉTAT : <i>FONDS VERT</i>	311 838,10 €	80,00 %
Isolation des murs	80 494,00 €	20,7 %			
Remplacement ventilation / remplacement chaudière fioul par pompe à chaleur	185 995,48 €	47,7 %			
Maîtrise d'œuvre	28 800,00 €	7,4 %			
Suivi des travaux	30 537,14 €	7,8 %			
			SOUS-TOTAL AIDES PUBLIQUES	311 838,10 €	80,00 %
			Autofinancement		
			Fonds propres	77 959,52 €	20,00 %
			Emprunts		
			Crédit-bail		
			Autres – aides privées		
		0,00 %	SOUS-TOTAL AUTOFINANCEMENT	77 959,52 €	20,00 %
TOTAL DÉPENSES	389 797,62 €	100,00 %	TOTAL RESSOURCES	389 797,62 €	100,00 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Donne un accord de principe** pour le projet de rénovation énergétique du complexe école/salle des fêtes.
- **Valide le plan de financement** proposé.
- **Charge le maire d'entreprendre les démarches nécessaires** en vue d'obtenir l'aide financière de l'état (Fonds vert).

6. DCM 2023 - 67163 – 55

Projet d'aménagement du sentier du Dorfgraben – Plan de financement

Vote : unanimité

Le maire soumet aux conseillers le projet d'aménagement du sentier du Dorfgraben ainsi que le plan de financement :

DEPENSES	Montant HT	%	RESSOURCES	Montant HT	%
TRAVAUX			AIDES PUBLIQUES		
Acquisition foncière	890,00 €	1,0 %	Région Grand Est : Soutien à l'amélioration du cadre de vie	27 430,22 €	30%
Eclairage public	12 809,50 €	14,0 %	Collectivité Européenne d'Alsace : AMI tourisme	35 659,28 €	39%
Travaux d'aménagement du sentier	67 816,66 €	74,2 %	Communauté de Commune : Fond de solidarité	10 000,00 €	10,9 %
Panneaux culturels et ludiques	3 697,90 €	4,0 %			
Poubelles de tri, panneaux de signalisation, décoration florale (impression 3D)	6 220,00 €	6,8 %			
			Sous-total aides publiques	73 089,50 €	79,94 %
			AUTOFINANCEMENT		
			Fonds propres	18 344,56 €	20%
			Emprunts		
			Crédit-bail		
			Autres – aides privées		
			Sous-total autofinancement	18 344,56 €	20,06 %
TOTAL DÉPENSES	91 434,06 €	100,00 %	TOTAL RESSOURCES	91 434,06 €	100,00 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Donne un accord de principe** pour le projet d'aménagement du sentier du Dorfgraben.
- **Valide le plan de financement proposé.**
- **Charge le maire d'entreprendre les démarches pour solliciter :**
 - **la Région Grand Est** (Soutien à l'amélioration du cadre de vie).
 - **la Collectivité européenne d'Alsace** (AMI "Investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité").
 - **la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland** (Fond de solidarité).

afin d'obtenir les aides nécessaires à la réalisation de ce projet.

7. Points divers

- Monsieur Frédéric MOSTER informe les conseillers que les contrats de nettoyage avec la société AKTIVPROP subissent une hausse de 8,07 %. Pour compenser ce surcoût, la fréquence de nettoyage des vitres de l'école sera revue.

La secrétaire de séance, Nathalie WROBEL



Le Maire, Laurent KRIEGER



Délibérations

DCM 2023 - 67163 – 54 Projet de rénovation énergétique du complexe école/salles des fêtes – Plan de financement

DCM 2023 - 67163 – 55 Projet d'aménagement du sentier du Dorfgraben – Plan de financement

Procès-verbal publié le 19/01/2024 sur le site internet de la commune de Gougenheim.